

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juin 2025

La ville de Creil condamne les actes de vandalismes causés en marge des célébrations de la victoire du PSG

La victoire du PSG a fait vibrer les cœurs de nombreux supporters.

Cependant, rien ne peut justifier les débordements et les dégradations survenus à travers le pays, et à Creil en particulier, à l'issue de cette rencontre de football.

Alors que la grande majorité des supporters a fêté ce moment dans un esprit festif et respectueux, plusieurs centaines d'individus ont choisi la violence : tirs de mortiers, dégradations de mobilier urbain, vandalisme de terrasses et de commerces et pillages.

Les services municipaux ont été à pied d'œuvre toute la nuit pour sécuriser les commerces dégradés ainsi que la journée du dimanche. La Ville de Creil adresse toute sa solidarité et son soutien aux commerçants. Après leur avoir rendu visite, Madame la Maire, Sophie Dhoury-Lehner, a échangé avec Jean-Claude Villemain, Président de l'ACSO. Contact a été pris avec la CCI de l'Oise qui a diligenté des visites pour apporter soutien et conseils en lien avec la Ville de Creil et l'ACSO.

Ces dégâts causés sont inacceptables et sont contraires aux valeurs du sport, à l'esprit de la fête et à ce moment historique pour le football français. La Maire de Creil condamne fermement ces actes de violence, motivés uniquement par la volonté de casser et de nuire.

La Municipalité salue le travail des forces de l'ordre, qui ont su faire face avec sang-froid et professionnalisme. Plusieurs arrestations ont eu lieu grâce au travail combiné entre la Police Municipale et la Police Nationale. Les caméras de vidéoprotection de la Ville se sont une nouvelle fois avérées efficaces pour soutenir les forces de l'ordre présentes sur le terrain et identifier les auteurs d'actes de vandalisme.

La Ville de Creil rappelle avec fermeté que la fête ne doit jamais être synonyme de chaos.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet :

<https://www.creil.fr>

Contact presse :

Cabinet de la Maire – Laurent Blocquet, chef de cabinet

Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr